

Descartes : Horizon 2024 !

Synthèse des ateliers d'expression de besoins

Dernière mâtj : Equipe lab 110 bis le 30 mai 2023

25 avril 2023 matin - 22 participants

25 avril 2023 après midi - 19 participants

26 avril 2023 matin - 25 participants

26 avril 2023 après midi - 11 participants

27 avril 2023 matin - 5 participants

27 avril 2023 après midi - 10 participants

15 mai 2023 matin - 28 participants

15 mai 2023 après-midi - 16 participants

16 mai 2023 matin - 32 participants

16 mai 2023 après-midi - 31 participants

17 mai 2023 matin - 17 participants

17 mai 2023 après-midi - 9 participants

⇒ 225 participants

Remarques liminaires sur la méthode

- Un besoin d'information et de transparence
 - Manque d'informations sur le macrozoning
 - réunion d'information organisée à la dernière minute
 - besoin de confirmation d'hypothèses de travail / projection (ex : nb m² / pers en cible, règles de calcul, convention cadre et pratiques télétravail)
 - manque de visibilité sur le calendrier (travaux, phasage, etc.)
 - Inquiétude sur le décalage entre les souhaits exprimés et le résultat réel ("On nous vend du rêve et ce sera le cauchemar"), sur le niveau de transformation envisagé (exploitation d'espaces hors bureaux comme la rotule, les couloirs, etc.)
 - demande d'accéder à une restitution des ateliers

- respect du principe d'équité de traitement des structures dans la réallocation des surfaces et espaces : "les efforts de resserrement doivent être partagés par TOUS"
- Besoin d'un traitement particulier pour les agents du SIES
 - certains ne connaissent pas du tout le site de Descartes et peinent à s'y projeter
 - les agents du SIES ont des pratiques de travail différentes (niveau de dématérialisation élevé), en lien avec une moyenne d'âge "jeune"
- Besoin d'un accompagnement au changement sur de nouvelles pratiques de travail au delà de la question de l'aménagement d'espaces
- Suggestion d'utiliser des méthodes d'UX design et d'intégrer des ergonomes
- Souhait de pouvoir visiter d'autres espaces de travail réaménagés, d'échanger avec des collègues d'autres administrations
- L'espace de travail "bureau individuel" n'a pas été représenté
- Intervention dans le processus d'experts de la QVT / aménagement : ergonomes

Synthèse des attentes

1. Sur le projet en tant que tel

Les agents attendent du projet de réaménagement qu'il soit aussi une opportunité pour :

- susciter des débats collectifs de fond sur la QVT et les conditions de travail :
 - nouvelles pratiques managériales,
 - équilibres au travail (individu/collectif, pro/perso, numérique/présentiel, etc.),
 - modernisation des outils de travail (depuis la résa de salle en ligne aux outils métiers), etc.
 - adaptation pour les agents à besoins particuliers (hypersensibilité, régime alimentaire, situation de handicap, etc.)
 - éviter une trop forte densification
 - ne pas imposer le télétravail
- améliorer la transversalité :
 - créer des liens forts fonctionnels et informels entre les différents départements et sous directions, avec le cas particulier du SIES dont la collaboration avec les directions métiers pourra être renforcée du fait d'une proximité géographique retrouvée

- mieux identifier les différentes structures de manière à illustrer la richesse des compétences et des missions des agents du MESRI au quotidien
- Une identité affirmée et cohérente sur tout le site.
- le projet doit contribuer à améliorer le collectif de travail : implication, autonomie, collaboration
- renforcer les occasions et les lieux de rencontres, parfois au hasard
- améliorer l'image du ministère
 - qualité d'accueil de publics externes, notamment délégations étrangères
 - qualité d'accueil des visiteurs en situation de handicap
- prendre en compte les questions écologiques :
 - bâtiments HQE, limiter les passoires thermiques
 - intégrer des éco-gestes (ex : tri déchets)

2. Sur les espaces de travail

Remarques générales

- La priorité est clairement donnée aux espaces de travail: les espaces dédiés à la créativité, au repos, aux loisirs, etc. sont perçus comme secondaires voire suscitent une inquiétude sur le fait que leur création se fera certainement au détriment de l'espace dédié aux bureaux individuels
- Les participants évoquent le souhait de concilier la flexibilité avec la personnalisation de son espace de travail (garder son fauteuil ergonomique, des objets personnels, etc.)
- Un effort doit être fait sur la lumière, la température, l'isolation, l'insonorisation, l'accès au wifi, et l'hygiène des bureaux
- Avoir un aménagement qui permette les interactions avec les collègues
- L'alternance isolement/temps collectifs doit être possible
- bureaux suffisamment grands : 180x80 minimum

Bureaux partagés

- Les agents estiment que les espaces de travail partagés ne sont pas toujours synonymes de cohésion : il faut penser des espaces et usages prévus pour cela, voire une animation ad hoc (espaces de créativité, brainstorming) sinon cela reste sous-utilisé, comme en témoigne l'usage de l'Escale
- De façon unanime, les participants estiment que les bureaux /espaces partagés actuels sont globalement peu compatibles avec plusieurs réunions simultanées en visio

conférence ou téléphoniques, l'échange avec un autre collègue présent, etc. Les participants évoquent "gêne des voisins", "difficultés de concentration", etc.

- Ces bureaux doivent avoir une capacité limitée à 3/4 personnes, voire moins, car ce serait la limite supportable pour concilier travail collectif et individuel.
- Pour les agents nomades (2 jours de présence sur site), des espaces "flex" sont acceptables pourvu qu'ils soient modernes et agréables, et permettent aux agents de conduire leurs activités sans difficultés. Des besoins spécifiques pour le rangement des affaires personnelles sont en revanche mentionnés.
- Les espaces de type "grands open space" sont évoqués à plusieurs reprises comme des configurations rejetées

Petits espaces de réunion / visio (1 à 8)

- Les participants plébiscitent des "bulles fermées" / espaces de réunion avec différentes capacités d'accueil pour les moments d'échanges formels et informels en petit nombre, et/ou les réunions en visios / téléphoniques
- Ces petites salles de réunion doivent être facilement accessibles : situées plus près des bureaux et très disponibles sans avoir à réserver à l'avance.
- Elles doivent autant que possible rester "intégrées" aux autres espaces de travail, ne pas être séparées du collectif (proximité, aspect vitré)

Salles de réunions de plus grande capacité (> 8)

- Les salles de réunion de plus grande capacité et en plus grand nombre doivent être plus facilement réservables et également décrites plus précisément pour éviter la réservation de salles non adaptées
- Elles doivent être équipée en visio avec la possibilité de se connecter facilement (à la visio et à internet) y compris pour des intervenants externes
- Des espaces de travail climatisés doivent être disponibles avec une capacité d'accueil suffisante, notamment au moment des canicules

Bureaux individuels

Les agents qui restent attachés à la préservation d'un bureau individuel donnent les justifications suivantes :

- tâches administratives lourdes (ex : réconciliation manuelle de tableaux excel avec des milliers de lignes)

- tâches nécessitant un fort niveau de concentration (ex : manipulation de données critiques type dépenses, lecture et rédaction de textes techniques, etc)
- tâches nécessitant des équipements non mobiles (double écran, scanner à portée de main, etc.) sur des périodes plus ou moins longues (pouvant aller jusqu'à deux mois)
- missions comportant une part élevée de confidentialité (RH)
- besoin de s'isoler au calme pour les agents qui passent beaucoup de temps en réunions

3. Sur les espaces collectifs / partagés hors travail

Espaces de convivialité, de pause

Le besoin de disposer d'espaces pour les temps informels et la convivialité est une attente forte. Ces espaces doivent être :

- équipés : frigo, micro-ondes, cafetières, bouilloires, évier, etc. (besoin particulièrement prégnant pour ceux qui ne déjeunent pas à la cafétéria et/ou observent des régimes alimentaires particuliers (notamment pour des raisons de santé))
- conviviaux
- en nombre suffisant (1 par étage ?) tout en favorisant des échanges inter-services.
- entretenus : service de nettoyage, fourniture des ressources consommables assurés par le ministère et non les agents eux mêmes
- bien distincts des bureaux
- situés suffisamment loin des bureaux / espaces de travail pour éviter les nuisances sonores et olfactives, le passage fréquent d'agent, etc. ... mais suffisamment près pour être fréquentés
- utilisables aussi pour des échanges de travail dans un cadre informel

Attentes sur les autres espaces collectifs hors travail

- Priorité est donnée à
 - la réfection de la cafétéria (insonorisation) avec facilité d'accès (dans la journée également) / augmentation de la capacité (temps d'attente en heure de pointe)
 - des sanitaires
 - de l'entrée / accueil du ministère
- La possibilité d'utiliser le jardin

- Pour mieux supporter les périodes de forte chaleur, des espaces pour se rafraîchir (douches ?) et se changer (vestiaires), qui seraient un bénéfice aussi toute l'année pour les agents qui se déplacent en vélo / trottinette, font du sport, etc.
- Emplacement pour les vélos

4. Sur les équipements numériques

Il y a un consensus sur la nécessité d'augmenter significativement le niveau de qualité de l'environnement numérique de travail : SI plus performant, écran plus grand voire double écran, PC portable plus léger, station fixe, sonorisation pour les réunions / les amphis.

Une adaptation selon la nature des missions est évidemment à réaliser. Par exemple : un scanner individuel, un plan de travail multimédia (3 écrans) pouvant être déplacé

Les photocopieurs sont fréquemment évoqués comme source de nuisance : bruit, pollution, suscitent du passage. Aussi ils ne doivent pas se situer à proximité des bureaux, voire devraient être dans un local fermé

5. Autres demandes transverses

- Favoriser le regroupement des agents par équipe / département / sous direction
 - Dans une même zone géographique
 - Pas de séparation par un palier
- Améliorer l'accueil des visiteurs extérieurs (question de l'image renvoyée par le ministère, notamment auprès de délégations étrangères)
 - Sanitaires
 - vétusté de certaines parties communes, amphithéâtre
 - qualité de l'accueil : de façon générale accompagnement personnalisé, salle réservée ouverte à l'arrivée, possibilité d'offrir du café, etc.), standard d'accueil international avec les équipements adaptés
 - possibilité pour un externe de se connecter facilement et en autonomie
 - Dissocier espace d'accueil et espace de travail comme c'est le cas pour quelques agents recevant des visiteurs à leur étage (UGARM).
- Prendre en compte les besoins spécifiques
 - Visiteurs et agents à besoins spécifiques (handicaps moteurs, psychiques, etc.)

- Agents en mobilité, nomades (valises, affaires, besoins de caissons à clés, etc.)
- Plus de luminosité dans certains bureaux et espaces communs avec de la lumière naturelle et une vue sur l'extérieur favorisant les échanges, le collectif, le partage, sans les nuisances.
- Température dans les bureaux